



la  
Méditerranée  
en scène



25|05  
SEPT|OCT  
PARC CHANOT

## BON DE COMMANDE BILLETTERIE EN LIGNE

### FOIRE INTERNATIONALE DE MARSEILLE 2026 Du 25 septembre au 5 octobre 2026

Pour la société : ..... Siret : .....

Contact : ..... N°client : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... E-mail : .....

### E-BILLETS – DÉPOT VENTE

(Obligation d'achat minimum 50 billets,

Chèque d'acompte de **225 Euros TTC** à la commande – solde avant le **lundi 9 octobre 2026**)

Entre,

**MARSEILLE EVENTS**, Parc Chanot, Rond-Point du Prado – 13008 MARSEILLE

Et le Comité Social et Economique nommé ci-dessus et ci-après.

Dans le cadre de LA FOIRE INTERNATIONALE DE MARSEILLE qui se tiendra du 25 septembre au 5 octobre 2026, MARSEILLE EVENTS met à disposition des CSE et assimilés des billets à télécharger en ligne à l'attention de leurs ressortissants. Le tarif spécial accordé aux CSE ou assimilés est de **4,50 Euros TTC au lieu de 8,00 Euros TTC** (prix de l'entrée plein tarif). En échange d'un **chèque d'acompte de 225 Euros TTC** (montant correspondant à l'obligation d'achat de minimum 50 billets à 4,50 Euros TTC), MARSEILLE EVENTS alloue au CSE un quota de billets en ligne, défini préalablement en commun, pour la vente à ses ressortissants.

**Le solde des billets vendus devra être réglé au plus tard le 9 octobre 2026. Le CSE sera facturé par MARSEILLE EVENTS à hauteur de 50 billets (quantité minimum facturable), plus tout billet téléchargé en plus.**

**Attention : tout billet téléchargé est facturé.**

En cas de litige, seul le Tribunal de Commerce de Marseille sera compétent.

**Quantité de billets souhaitée, à télécharger en ligne : ..... x 4,5€ TTC = .....€ TTC TOTAL**

**ACOMPTE À PAYER : 50 x 4,5€ TTC = 225€ TTC** (Solde à régler avant le lundi 9 octobre 2026)

Cachet du CSE obligatoire :

Bon pour commande, à ....., le ...../...../2026.

